



université
angers

APPEL A CANDIDATURE RESIDENCE D'ARTISTE ET EXPOSITION

Avec le partenariat renouvelé du FRAC des Pays de La Loire, l'Université d'Angers propose un accueil en résidence au sein d'une de ses composantes de formation et de recherche. Cette année, c'est l'Ecole d'ingénieurs de l'UA, Polytech Angers, qui offre les conditions d'accueil et les conditions de production au lauréat retenu collégalement par un jury constitué de membres de l'Ecole d'ingénieurs, de l'Ecole d'art et de design TALM et du FRAC des Pays de la Loire.

Contexte de résidence et d'exposition

1-RESIDENCE

L'université d'Angers depuis six ans, avec le concours du FRAC, permet à un artiste et à l'une de ses facultés de vivre l'expérience d'un accueil en résidence au sein de sa structure. En 2015, c'est l'ESTHUA, Tourisme & Culture qui avait accueilli le duo Bevis et Charlie, en 2016, la faculté LLSH et le Centre des Archives du Féminisme avaient ouvert leurs portes à Carole Douillard. En 2017, Simon Thiou avait évolué au sein de l'IUT et dernièrement en 2018, Aurore Pallet a découvert l'Institut de biologie et la faculté de santé, en lien avec le CHU d'Angers.

L'école d'ingénieurs de l'Université d'Angers qui a intégré le réseau **POLYTECH** en janvier 2019, est la structure d'accueil pour l'édition 2019-2020. Les spécialités de l'école POLYTECH Angers sont au nombre de 4 :

- Bâtiment Exploitation Maintenance et Sécurité (BEMS)
- Génie Biologique et Santé (GBS)
- Qualité Innovation Fiabilité (QIF)
- Systèmes Automatisés et Génie Informatique (SAGI)

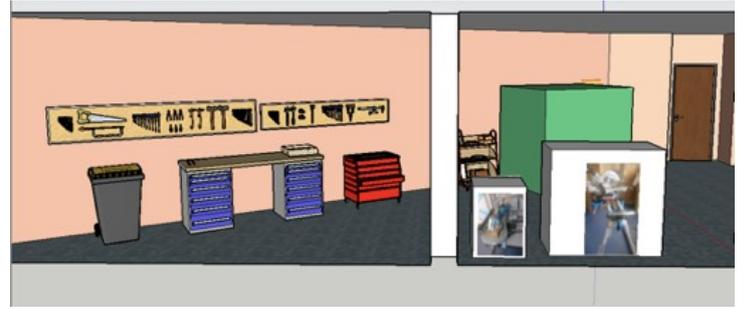
Ce dernier département collabore notamment avec l'Ecole d'arts et de design TALM-Angers autour du thème Art et numérique, qui se concrétisera par l'ouverture d'une Licence sur le même thème avec l'ESTHUA en septembre 2020. L'atelier NAN (Not a Number) réunit une trentaine d'étudiants de TALM et de Polytech Angers tous les jeudis après-midi dans le cadre de cette collaboration.

Un des atouts de l'école est la présence d'un **Fablab**, espace destiné à mettre à disposition des usagers un ensemble d'outils de fabrication numérique et de machines. Le Fablab répond à la culture entrepreneuriale du *Do it yourself* ou *Makers*. Il bénéficie :

- d'un **espace de fabrication numérique** (impression & scanner 3D, machine de coulée sous vide, four de refusion, fraiseuse numérique...)
- d'un **espace électronique** (Kits Arduino, Raspberry, appareils de mesure, générateur BF, alimentation stabilisée, fer à souder...)
- d'un **espace bois** (petit outillage, perceuse à colonne, étau d'établi, visseuse, petite perceuse, décapeur à fil chaud...)

Plus d'informations sur le Fablab : www.istialab.univ-angers.fr





Ce lieu de 120 m², ouvert à des plages horaires précises pour les usagers et sous la responsabilité d'un assistant technique, sera à la disposition de l'artiste. L'artiste retenu disposera également d'une pièce fermée de 20 m².

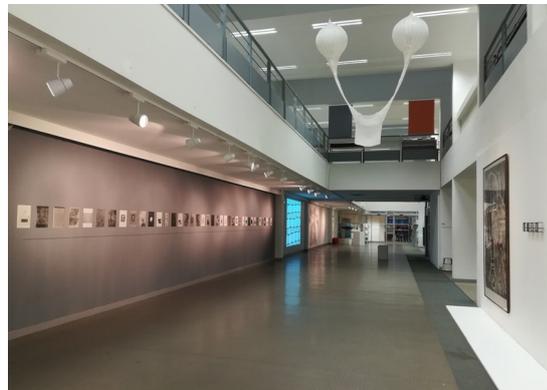
2 - EXPOSITION

A l'issue de cette résidence de création, l'artiste exposera son travail à la Galerie 5.

La Galerie 5 comme espace dédié à l'art contemporain existe depuis 2008. C'est un espace de près de 300 m² intégré à la Bibliothèque universitaire (sur le campus de Belle-beille) et ouvert sur les salles de lecture. Cet espace de diffusion est soumis aux règles des établissements recevant du public et des BU (respect des flux de circulation, règle du silence etc).

La Galerie 5 soutient la création contemporaine à raison de trois expositions annuelles, avec une programmation exigeante. Elle fait partie du guide régional des « Lieux diffusant l'art contemporain » et adhère au Pôle Arts Visuels depuis sa création.

Avec ce lieu de diffusion et le dispositif d'accueil en résidence, l'Université d'Angers mène une politique culturelle engagée et répond aux attentes de la convention cadre « Université lieu de culture » qui unit le Ministère de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche et le Ministère de la Culture & de la Communication : favoriser la présence d'artistes et d'œuvres d'art à l'université.



CONDITIONS GENERALES de la résidence et de l'exposition consécutive

1- LA RESIDENCE

Durée :

du lundi 9 septembre au vendredi 22 novembre 2019 / soit 12 semaines
3 jours/semaine (ou 36 jours à répartir sur la période)

Lieu :

A l'université d'Angers - Campus de Belle-Beille
Ecole d'ingénieurs **Polytech Angers** : 62 avenue Notre dame du lac- 49000 ANGERS

Objectif :

L'artiste est accueilli 36 jours pour mener un travail de recherche et de création ouvert à l'ensemble de la communauté de l'école, étudiants et personnels. Les étudiants inscrits aux ateliers hebdomadaires NAN, encadrés par des enseignants de l'Ecole d'art et de design TALM et de POLYTECH Angers, pourront également être impliqués dans le cadre de cette action.

Prise en charge

- > aide à la création : 3000€
- > bourse de travail pour 36 jours : 1500€
- > hébergement : en appart'hôtel, Rue de Rennes - Campus St Serge (centre ville)
Réservation à la nuitée à convenir en début de chaque mois pour le mois
- > défraiement forfaitaire pour le transport : 800 € (après réception devis et facture)
- > défraiement forfaitaire repas 500€ (après réception devis facture)

2- L'EXPOSITION

Dates d'exposition Galerie 5

Jeudi 12 décembre 2019 -14 mars 2020 (galerie fermée à Noël)

- > exposition individuelle des productions réalisées en résidence, éventuellement enrichie de productions antérieures

Prise en charge

- > droits d'auteur : 1500€
- > défraiement pour 4 jours de présence (4 A/R : pour le montage, vernissage, médiation, démontage) : 200€
- > transport des œuvres
- > régie d'exposition
- > édition d'un journal d'exposition

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat devra être diplômé d'une école d'art, avoir moins de 40 ans, et exercer son activité principale dans le champ de l'art contemporain.

Il devra proposer un travail de recherche et de production en lien avec le contexte spécifique de l'école d'ingénieurs et de l'atelier NAN, en questionnant des sujets tels que la création numérique, l'intelligence artificielle, la programmation informatique, les interfaces homme-machine...

Le jury, composé de membres de l'UA, de l'Ecole d'art et de design d'Angers et du FRAC des pays de la Loire sera attentif à l'originalité des propositions qui valoriseront les champs de recherche de l'école d'ingénieurs, ses spécificités, sa dynamique sur le territoire, en enclenchant d'éventuels partenariats extérieurs.

Eléments du dossier de candidature

- une note d'intention personnelle
- un CV actualisé avec la formation initiale
- un dossier artistique avec des visuels des œuvres et/ ou des expositions réalisées
- les coordonnées complètes (postales, email, téléphonique)

avec le numéro d'inscription MDA ou AGESEA

Planning

- jusqu'au 30 avril 2019 : réception des candidatures
 - > par email uniquement
 - > en copie aux deux adresses suivantes :
diffusion@fracdespaysdelaloire.com
lucie.plessis@univ-angers.fr
- le 6 juin : jury à POLYTECH Angers
- fin-juin : réponses à tous les candidats
- entre le 1^{er} et 5 juillet : visite par l'artiste de POLYTECH Angers et rencontre des différents acteurs du projet
- lundi 9 septembre 2019 : début de la résidence
- lundi 9 décembre 2019 : livraison des productions et montage de l'exposition